

FORMULAIRE DE CAUTION

SYSTEME DE GÉOLOCALISATION

3ÈME RALLYE NATIONAL
Petite-île • Sud sauvage • BMW • ADA 
13 & 14 JUIN 2026

N° de course	Equipage :	Téléphone :

Caution de 300 € à la remise du boîtier GPS :

- CHÈQUE Banque / N° :
- ESPECES

Conditions de restitution du matériel et de la caution :

La restitution du matériel en parfait état de fonctionnement doit s'effectuer pendant le week-end du rallye, ou au plus tard dans les 5 jours suivants le rallye.

Contact : Mickael Dijoux au 0692 52 27 93

Le concurrent marque expressément son accord sur le fait qu'en cas de non-retour ou de retour hors délai du matériel en parfait état de fonctionnement, le propriétaire du matériel (LSAR) procédera à l'encaissement du chèque de caution sans préavis. En cas de caution versée en espèces, celle-ci ne pourra pas être remboursée.

Installation du boîtier GPS

Le boîtier GPS doit être fixé sur l'arceau (incliné vers le haut pour une réception optimale) à l'aide du support fourni et de colliers Rislant, ou sur un tableau de bord non feutré à l'aide d'adhésif double-face haute performance (type 3M VHB ou équivalent). Le support est offert au concurrent qui devra le conserver pour les épreuves suivantes. En cas de perte ou absence du support lors d'une prochaine épreuve, un nouvel exemplaire sera remis au concurrent et facturé 30€.

L'installation du boîtier GPS dans la voiture de course est sous la responsabilité du concurrent, qui devra s'assurer de la solidité de sa fixation dans l'habitacle. En aucun cas l'organisateur et/ou la LSAR ne pourraient être tenus responsables d'une sortie de route du concurrent ou de tout autre incident en cas de chute ou de choc du boîtier GPS installé dans la voiture de compétition.

Nom et prénom :

Signature

Précédée de la mention "Lu et approuvé"

Date :